

## Sénat de Belgique.

**Projet de Loi ouvrant au Département des Finances un Crédit de 8,810,363 francs 06 centimes, destiné à pourvoir, jusqu'au 31 décembre 1841, au paiement des intérêts et de l'amortissement des Emprunts Belges et des Rentes à charge de la Dette publique.**

**Léopold,** Roi des Belges,

A tous présens et à venir, Salut:

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

### ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Gouvernement un crédit de huit millions huit cent dix mille trois cent soixante-trois francs six centimes (fr. 8,810,363 06 c.), destiné à pourvoir, jusqu'au 31 décembre 1841, au paiement des intérêts et de l'amortissement des emprunts belges et des rentes à charge de la dette publique, sans distinction des époques d'exigibilité.

Cette somme, complétant les crédits demandés au Budget de la Dette publique pour l'exercice 1841, sera affectée comme suit :

- a. Au paiement du semestre échéant le 31 décembre 1841 :
- |  |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| 1° De la rente de fr. 611,894 17 c.<br>inscrits au grand livre auxiliaire.               | 305,947 09   | } fr. 5,291,005 29 |
| 2° Du complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c.<br>à solder à la Hollande. | 4,985,058 20 |                    |
|  |              |                    |
- b. Au paiement du semestre d'intérêts et de l'amortissement échéant le 31 décembre 1841 de l'emprunt de 30 millions, à 4 %. 750,000 | » |

c. Au paiement des intérêts et de l'amortissement, pendant les deux mois de novembre et de décembre 1841, de l'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 %. 1,008,000 | » |

d. Au paiement des intérêts et de l'amortissement, pendant les deux mois de novembre et de décembre 1841, de l'emprunt de 86,940,000 francs. 869,400 | » |

( 2 )

e. Au paiement des intérêts et de l'amortissement pendant les mois d'août à décembre 1841 inclusivement, de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 5 p. %.	847,513 33
f. Au paiement des intérêts et de l'amortissement, au 31 décembre 1841, de l'emprunt de 700,000 florins contracté pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers.	44,444 44
Total.	<u>8,810,363 06</u>

ART. 2.

Cette allocation formera l'article 18 du Chapitre du Budget de la Dette publique pour l'exercice 1841.

Mandons et ordonnons, etc.

Bruxelles, le 8 décembre 1841.

*Le Président de la Chambre des  
Représentants,*  
(Signé) FALLON, Isidore.

*Les Secrétaires,*  
(Signés) DE RENESSE,  
H. KERVYN.